Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024 Date de mise en ligne : 18 avril 2024



HF / Musée

DECISION MUNICIPALE DM 2024 044

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De signer la convention de partenariat avec Art et marges muséemuseum ayant pour objet le prêt de trois œuvres de la collection du musée de la Création Franche, dans le cadre de l'exposition « CASH » se tenant du 16 mai au 29 septembre 2024 au Art et marges musée-museum, à Bruxelles.

ARTICLE 2 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil municipal.

Fait à Bègles, le 11/04/2024

Clément ROSSIGNOL PUECH





Maire de Bègles Vice-Président de Bordeaux Métropole